



2019-2020

GESTIONNAIRE DU COMMERCE DE DETAIL ART. 32

Volée 2019-2020

Document valable pour la volée 2019-2020, sous réserve de nouvelles directives cantonales ou fédérales



**Formation CFC en
emploi**

**Mars 2019-Juin
2020**

Cours de Connaissances du commerce de détail, français, langue étrangère, économie et société

Perfectionnements professionnels possibles

ECOLE PROFESSIONNELLE COMMERCIALE

Rue Roger-de-Guimps 41
1400 Yverdon-les-Bains

www.cpnv.ch

Tél. : 024 557 72 12

Mail : secretariat.epcy@cpnv.ch

FORMATION CPA

En 2017, le canton de Vaud a mis en place un dispositif de formation CPA (Certification professionnelle pour adultes) ; cette formation permet aux personnes au bénéfice d'une expérience professionnelle d'obtenir un titre de fin de formation professionnelle initiale (attestation fédérale professionnelle - AFP ou certificat fédéral de capacité - CFC) sans contrat d'apprentissage.

Quel que soit la profession choisie, les compétences de base suivantes sont requises pour favoriser la réussite :

- ❑ Connaissances suffisantes en français (expression orale, lecture, écriture) : niveau B1 (CFC) ou A2 (AFP);
- ❑ Connaissances de base en calcul commercial ;
- ❑ Notions de base en informatique ;
- ❑ Soutien de l'entourage personnel et professionnel.

Un investissement temporel et personnel important est également requis durant la formation.



FORMATION CPA CFC GESTIONNAIRE DU COMMERCE DE DETAIL

La formation CPA pour le CFC de Gestionnaire du commerce détail se déroule au CPNV (Centre d'enseignement professionnel du nord-vaudois) à Yverdon-les-Bains. Cette formation est gratuite pour tous les candidats domiciliés dans le canton de Vaud.



Conditions d'admission à la procédure de qualification finale de l'OFPr art 32 de gestionnaire du commerce de détail :

- ❑ au moment de l'examen, un équivalent de 5 années d'expérience professionnelle à plein temps, toute profession confondue
- ❑ au moment de l'examen, un équivalent de 3 années d'expérience professionnelle à plein temps, en tant que gestionnaire du commerce de détail
- ❑ durant la dernière année (ou les deux dernières années) avant l'examen, et au moment de l'examen, une activité professionnelle, même à temps partiel, dans le domaine du commerce de détail, dans une branche officielle reconnue

Dans ce décompte, les années d'expérience professionnelle comme apprenti(e)s sont également considérées, mais seulement à 50% d'équivalence.

L'entreprise dans laquelle travaille la personne ne doit pas forcément avoir d'autorisation de former, et être formatrice. Par contre, elle doit pouvoir être reconnue comme lieu d'examen pratique officiel, dans une branche officielle reconnue du commerce de détail.

FORMATION SCOLAIRE

Durant l'apprentissage en art. 32, la formation scolaire porte sur les branches suivantes :

- Français
- Allemand ou anglais
- Economie
- Société
- Connaissances du commerce de détail

Des cours d'appui peuvent être mis sur pied en fin de journée, après les cours (proposés en fonction des besoins exprimés par les élèves.

CONDITIONS DE REUSSITE POUR L'OBTENTION DU CFC

En rapport avec un bulletin de notes final de CFC, pour le candidat qui se présente en OFPr art 32, il n'y aura aucune note d'école reprise pour le calcul des moyennes de branches, toutes seulement basées sur des examens

	Branches	Examens E/O (arrondi 0.5)	Note branche (arrondi 0.1)
Ecole	Français	Ecrit et oral	$(E+O)/2$
	Allemand ou An- glais	Ecrit et oral	$(E+O)/2$
	Economie	Ecrit	E
	Société	Ecrit	E
Entreprise	Connaissances du commerce de détail	Ecrit	E
	Travaux pratiques (compte triple)	Examen pratique :	E

Le CFC est réussi si la moyenne partie scolaire et la moyenne partie professionnelle sont égales ou supérieures à 4.

Le site www.bds-fcs.ch vous donne des informations importantes relatives à la formation visée, notamment au niveau des directives, et avec des anciennes épreuves d'examen, avec corrigés.

PERFECTIONNEMENTS PROFESSIONNELS

Les gestionnaires du commerce de détail peuvent envisager les perfectionnements suivants :

- **maturité professionnelle** après l'obtention du CFC;
- **cours de connaissances sur le marché de détail**, sur les nouveaux produits, les nouvelles techniques de vente, etc. proposés par les distributeurs, les organisations du monde du travail, des centres de formation;
- **brevet fédéral** de spécialiste du commerce de détail, d'agent-e technico-commercial-e, de spécialiste de vente, de spécialiste en marketing, de spécialiste de commerce international, de spécialiste d'achat/approvisionnement, formations en emploi, divers lieux de Suisse romande;
- **diplôme fédéral** de manager en commerce de détail, de chef-fe de vente ou de responsable Achats, formations en emploi.

MODALITES ET PLANIFICATION DE LA FORMATION

- Les cours débutent le mercredi 6 mars 2019 et s'étendent sur une durée d'environ 15 mois (voir le planning annexé).
- En cas de niveau élevé de connaissance et de bonne maîtrise d'une branche, il existe une possibilité de signer une convention de dispense des cours. Toutefois, cette convention ne dispense pas l'élève de la procédure de qualification.
- Pendant la formation, les enseignants évaluent l'acquisition des connaissances par le biais de tests formatifs ; toutefois, les notes de ces évaluations ne sont pas prises en compte pour les examens. **Le CFC est calculé uniquement sur la base des résultats d'examen.**
- Un bulletin indicatif est édité à la fin des semestres et distribués aux élèves.
- Des appuis leur sont également ouverts sur demande de plusieurs élèves (en Économie, Français ou en langue étrangère).
- Les services du CPNV, tels que psychologue, médiateur, infirmière, etc. sont également ouverts aux élèves art. 32, à savoir :

Toutefois, les élèves art. 32 ne peuvent recourir aux services de la conseillère aux apprentis ou du commissaire professionnel.

PLAN DE FORMATION COURS POUR ADULTES (CPA)-GESTIONNAIRE DU COMMERCE DE DETAIL

2019-2020

Planning établi à titre indicatif et pouvant être soumis à modifications. Sur la base des résultats des tests formatifs, des bulletins semestriels seront établis

Périodes	Mars 2019	Avril-juin 2019				Aout-sept 2019		Oct-déc 2019				Jan-fev 2020		Mars-avril 2020		Avril-mai 2020	Juin 2020						
Semaines	1 0	11-15	16-17	18-25	#	27-34	35-41	42-43	44-50	#	52-1	2	3	4-7	8	9-14	15	16-17	18-22	23-26			
8h00 - 8h45	Evaluations initiales	CCD	Vacances de Pâques	CCD	Test formatif	CCD	Vacances d'automne	CCD	Test formatif	Vacances de Pâques	CCD	Soc. examens pratiques	CCD	Relâches	Préparation examen CCD	Test formatif	Vacances de Pâques	Préparation examen CCD	Préparation examen CCD	Examens			
8h50 - 9h35		Français		Français		Français		Français			Français		Français		Français			Préparation examen Français			Préparation examen Français		
9h55-10h40	Société	Société		Société	Société	Société		Société	Société		Préparation examen Soc.	Préparation examen S.											
10h45-11h30	Pause	Pause		Pause	Pause	Pause		Pause	Pause		Pause	Pause	Pause	Pause	Pause	Pause		Pause	Pause		Pause	Pause	Pause
11h35-12h20																							
12h25-13h10	Evaluations initiales	Economie		Test formatif	Economie	Test formatif		Economie	Test formatif		Economie	Test formatif	Economie Ang/ All Préparation aux	Economie	Economie	Economie		Economie	Préparation examen Economie		Test formatif	Préparation examen Economie	Préparation examen Economie
13h15-14h00		Préparation examen Economie			Préparation examen Economie																		
14h05-14h50	Economie	Economie		Economie	Economie	Economie		Economie	Economie		Economie	Economie	Economie	Economie	Economie	Economie		Economie	Economie		Economie	Economie	Economie
15h05-15h50			Préparation examen Economie				Préparation examen Economie																
15h55-16h40	Economie	Economie	Economie	Economie	Economie	Economie	Economie	Economie	Economie	Economie	Economie	Economie	Economie	Economie	Economie	Economie	Economie	Economie					
15h55-16h40																			Préparation examen Economie	Préparation examen Economie			

MESURE DE SOUTIEN

Au sein du CPNV , il existe différentes ressources à disposition des apprentis :

- o Appuis du CPNV
- o Psychologue scolaire
- o Infirmierie
- o Aumonerie
- o Médiation

A QUI VOUS ADRESSER ?

DOYENNE EPCY

Mme Hajer Ghattas

024 557 72 04

hgt@cpnv.ch

RESPONSABLE SUIVI ELEVES

Mme Carole Corthésy

024 557 72 20

cco@cpnv.ch

SECRETARIAT

Mme Irène Sanches

024 557 72 12

iss@cpnv.ch

